

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Mémento

**Mairie de Billio**  
**Accueil :** Caroline Vila  
 Jennifer Dubrulle  
**Tél :** 02 97 42 28 18  
**Mail :** mairie.billio@wanadoo.fr  
**Horaires d'ouverture :**  
 Lundi, Mardi, Mercredi et  
 Vendredi : 13h30 à 17h00  
 Jeudi : Fermée  
**Rappel : la mairie n'est pas  
 ouverte au public le matin**



**Téléphones utiles**  
**Médecin de garde :** 02 97 68 42 42  
**Pharmacie :** 3237  
**Pompiers :** 18  
**Urgences médicales :** 15  
**Police :** 17  
**Cabinet infirmier :** 02 97 42 21 89

**ADMR Plumelec :**  
**-SAAD :** 06 88 87 52 24  
 plumelec@admr56.com  
**-SSIAD :** 02 97 42 30 05  
 ssiadplumelec@admr56.com

### AMPER

Service à la personne et à domicile  
 en Morbihan

**Antenne de St-Jean-Brévelay, 27  
 rue de Rennes : 02 97 61 45 85**  
 Amper.stjeanbrevelay@msa-  
 services.fr



**Messes à Billio**  
 Dimanche 19 novembre à 9h30

Steph Pizza sera présent le  
 vendredi 3  
 novembre  
 06 12 70 65 49



### Ö Couleurs des saveurs

Plats à emporter  
 le vendredi et  
 le samedi.  
 Commande au 06 33 30 52 63



N'hésitez pas à liker la  
 page **Facebook** de Billio



..

### Cérémonie du 11 novembre

La Commémoration de l'Armistice du 11 novembre  
 débutera à Billio et se poursuivra à Guéhenno.

Nous vous donnons rendez-vous à 10h30 au bourg de  
 Billio. Un pot sera offert à l'issue de cette commémo-  
 ration sur la commune de Guéhenno.



### Commission communication

Notre commission prépare activement le bulletin communal 2023. Merci à  
 chaque association de bien vouloir nous remettre leur texte et leurs photos  
 pour le 30 novembre prochain.

N'oubliez pas de préciser les dates retenues pour vos manifestations de  
 2024, nous les diffuserons en annexe dans le bulletin.

### Illuminations du Bourg et ateliers décorations de Noël

Les ateliers décorations de Noël se poursuivent en novembre :

- ⇒ Les mercredis 8, 15, 22 et 29 novembre ;
- ⇒ Les samedis 18 et 25 novembre ;

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 2 décembre dès 9h,  
 pour l'installation des décorations des fêtes de fin d'année.  
 Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, alors n'hési-  
 tez pas à nous rejoindre



### Journée nationale des assistantes maternelles

Le Relais Petite Enfance de Centre Morbihan Communauté organise une  
 rencontre avec les parents, futurs parents, futur.e assistant.e maternel.le, le  
**samedi 18 novembre 2023, 10h-12h, salle polyvalente, sterenn er roz, à**  
**Moustoir-Ac.** Gratuit, ouvert à tous, ateliers pour enfants, expositions  
 photos et créations, informations sur le métier

### Collecte de mobiles usagés

Orange et Centre Morbihan Communauté lancent une campagne de col-  
 lecte de mobiles usagés dans les douze communes du territoire.  
 Vous avez jusqu'au 26 Novembre pour vider vos tiroirs & dépo-  
 ser vos mobiles usagés ainsi que leurs accessoires en mairie.



### Les Redevances annuelles d'assainissement non collectif

(SPANC) 2023 vont arriver chez les usagers dans les prochains jours.

#### La date limite de paiement :

A la demande de la Trésorerie de Pontivy, il n'y a **plus de date limite de  
 paiement.**

Celle-ci est remplacée par « **A Réception** »

La date de « référence » sera celle de la prise en charge des factures par les  
 services de la Trésorerie, soit **la date d'envoi postal de la redevance.**

*Remarque : Pour les redevances en prélèvement automatique, la date est  
 fixée au 10 novembre 2023*

#### Réclamations :

Horaires du service et coordonnées

**Centre Morbihan Communauté – Service Assainissement**  
**27 rue de Rennes - CS 80003 - 56660 Saint-Jean Brévelay**  
**TEL: 02 97 60 63 48 - mail: spanc@cmc.bzh**

## VIE ASSOCIATIVE



### Comité des Fêtes

A noter dans votre agenda : repas des bénévoles à la salle le samedi 04 novembre.



### Football Club Billiotais

Samedi 18 novembre repas à emporter organisé par le FCB !

Rôti de porc saumuré

ou

Rougail saucisse

Fromage

Dessert

10€

Retrait de 17h30 à 20h au stade.

Réservation jusqu'au 12 novembre au bar l'oasis ou auprès des joueurs ou dirigeants du FCB . Tél 02-97-53-96-80

### Matches :

Le 5 novembre :

⇒ Billio A se déplace à Plumelec—match à 15h

⇒ Billio B se déplace à Plumelec—match à 13h

Le 12 novembre :

⇒ Billio A reçoit Larré Molac—match à 15h

⇒ Billio B reçoit Buléon—match à 13h

Le 26 novembre :

⇒ Billio A se déplace à Elven—match à 13h

⇒ Billio B se déplace à Bignan—match à 13h



**SAMEDI BILLIO**  
**18 NOVEMBRE**  
**REPAS À EMPORTER**  
**RÔTI DE PORC SAUMURÉ**  
**ou ROUGAIL SAUCISSE**  
**FROMAGE ET DESSERT 10€**

Retrait de 17h30 à 20h au stade

Organisé par le FC BILLIO

PAR RÉSERVATION UNIQUEMENT AU BAR L'OASIS - BILLIO OU AUPRÈS DES JOUEURS ET DES DIRIGEANTS JUSQU'AU 12 NOVEMBRE - TÉL : 02 97 53 96 80

## INFORMATIONS DIVERSES

### Projet éolien Moulin de Coëlo

L'entreprise Vents du Nord souhaite créer un COPIL (comité de pilotage) composé d'élus, d'habitants pour suivre le projet éolien Moulin de Coëlo, il s'agirait d'une instance décisionnelle qui se réunirait de manière trimestrielle ou semestrielle. Si vous êtes intéressé, merci de proposer votre candidature avant le 21.11.2023. en mairie

### Sécurité routière, changement d'heure voir.....mais surtout être vu !

#### • Être visibles...

La Sécurité routière encourage à porter des vêtements clairs et à opter pour des dispositifs rétroréfléchissants (gilet, brassard, gants, bandes sur le sac à dos, le cartable, etc.). Le simple fait d'avoir sur soi un accessoire réfléchissant permet d'être vu plus tôt.

Certains équipements qui favorisent la visibilité sont obligatoires :

Les vélos doivent être équipés de catadioptrés rouges à l'arrière, oranges au niveau des pédales, visibles latéralement, et d'un feu blanc à l'avant.

De nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante, le gilet de haute visibilité (jaune, orange, vert) est obligatoire hors agglomération.

Les trottinettes doivent être équipées d'un feu blanc à l'avant, un autre, rouge à l'arrière, et de catadioptrés arrières et latéraux.

Le port du gilet rétroréfléchissant est obligatoire de nuit ou de jour par visibilité insuffisante.

#### • Et vigilants !

La Sécurité routière invite tous les usagers de la route à être plus attentifs, à respecter le Code de la route et à faire attention notamment :

- **aux angles morts** notamment des bus et poids-lourds

- **lors d'un changement de direction** : tendre son bras à vélo ou à trottinette comme mettre son clignotant en voiture donne une indication aux autres usagers.

- **en traversant** : avoir la priorité ne signifie pas traverser sans précaution, en particulier dans la pénombre. Marcher sur le côté gauche de la chaussée permet de bien voir les véhicules arrivant en face. Avant de traverser, regarder à gauche, à droite, puis à nouveau à gauche.

- **lors de l'ouverture de sa portière** : pour protéger les cyclistes et trottinettes des accidents de portière, adopter un geste simple « Portière gauche, main droite - portière droite, main gauche. » Pour sortir de voiture, il s'agit d'actionner la poignée de la portière avec la main opposée à celle-ci. Ce changement de main entraîne mécaniquement la rotation des épaules.

L'automobiliste s'appêtant à ouvrir sa portière pour descendre de son véhicule est alors 3 naturellement bien mieux placé pour vérifier dans son rétroviseur et vers l'arrière de sa voiture, qu'aucun usager ne surgit de l'angle mort.

- **à sa vitesse** en particulier à proximité d'une piste cyclable non séparative et à faire attention à

**respecter une distance** suffisante entre son véhicule et un cycliste : 1 mètre en ville et 1,50m hors agglomération.